Trente-deuxième Année. — N° 30 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. DIMANCHE 30 JANVIER 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. - Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, *place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34*
*Bruxelles, à l'*OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 29 JANVIER 1887

LE PARLEMENT ANGLAIS

Le premier soin du Parlement anglais, en se rouvrant hier, a été de faire entendre une note pacifique. Après les coups de tocsin du *Standard* et du *Daily News*, nos voisins nous devaient bien ce dédommagement. Le discours de la reine est muet sur les relations de la France et de l'Allemagne, mais en revanche, il est expressif en ce qui regarde les affaires de Bulgarie. « Je n'appréhende pas, dit la reine, qu'une perturbation de la paix européenne résulte des différends non encore aplanis qui ont surgi dans cette région. » Lord Salisbury a suppléé au silence de la reine touchant les deux grandes nations militaires du continent, et ses déclarations ont été, sinon tout à fait optimistes, — il serait difficile de l'être, — du moins aussi rassurantes qu'il est permis à un homme d'Etat de les formuler, et à l'opinion publique de les souhaiter en ce *moment*.

En réponse à quelques critiques très justes, à notre avis, de lord Grandville sur la politique tantôt équivoque, tantôt provocatrice, et toujours décousue du Foreign-Office, le Premier a affirmé que la paix de l'Europe ne lui paraît pas compromise *actuellement*, en dépit des armements qui se poursuivent partout avec une singulière activité. Lord Salisbury a confirmé les renseignements que nous donnions l'autre jour sur les *sentiments* exprimés par Lord Lyons et sir Edouard Mallet dans leur correspondance avec le Foreign-Office. Il a déclaré que les « ambassadeurs expérimentés » qui représentent la Grande-Bretagne à Paris et à Berlin estiment que l'état actuel des choses n'a pas un caractère belliqueux, mais pacifique, et que tout fait espérer que la calamité terrible d'un conflit sera épargnée à l'Europe.

Calamité terrible est le mot.

C'est même parce qu'elle nous paraît aussi terrible qu'à lord Salisbury lui-même, que nous persistons, en dépit de toutes les alarmes et de tous les alarmistes, à ne croire ni à son imminence ni à son échéance dans un délai que les prévisions humaines puissent assigner. On a dit souvent que pour se battre, il faut être deux, et que la chose est difficile lorsque l'intention fait défaut à l'un des contendants. Elle devient, ce semble, encore plus malaisée, lorsque cette intention manque à tous les deux. C'est le cas des Français et des Allemands qui savent estimer à leur juste valeur les fruits de la paix — même armée — et qui ne se résoudront pas *volontairement à courir les risques*, toujours incertains, d'une collision qui aurait pour enjeu formidable l'existence du vaincu.

Les paroles rassurantes tombées de la bouche de lord Salisbury sont d'autant plus notables que le noble marquis a la réputation d'avoir un esprit aventureux et d'être, sous ce rapport, le véritable héritier de lord Beaconsfield.

Il est, en effet, permis de croire que la campagne alarmiste menée par le *Standard* et par les autres organes tories qui puisent leurs inspirations au Foreign-Office, n'était pas pour lui déplaire. On sait aussi que la cause déterminante de la démission de lord Randolph Churchill a été le désaccord qui s'est élevé à propos de l'accroissement des dépenses militaires que le premier exigeait en donnant pour motif « l'horizon bien noir du continent ». On peut penser, enfin, que la Grande-Bretagne, embarrassée chez elle, embarrassée en Bulgarie et en Egypte, ne répugnait peut-être pas naguère à attendre d'un conflit sur le continent le remède à ses difficultés.

Le discours de lord Salisbury atteste que celui-ci n'a jamais eu de pareils sentiments, ou du moins qu'il en a changé. L'affaiblissement graduel du cabinet tory pourrait bien n'être pas étranger aux dispositions actuelles de son chef. L'échec de la candidature de M. Goschen, survenant après la retraite de lord Randolph Churchill, rend très précaire le maintien des conservateurs au pouvoir. Les jours du ministère Salisbury paraissent comptés. Dans ces conditions, on n'a ni le cœur, ni la tête à troubler l'eau du voisin pour y pêcher.

LE SURMENAGE INTELLECTUEL

dans les écoles primaires

Jeudi, Mgr Freppel a prononcé, à la Chambre, sur ce sujet toujours d'actualité, un discours qui doit être lu au moins dans sa partie principale.

Le grand évêque d'Angers force l'attention dès le début. Il ne vient parler, dit-il, ni de l'enseignement congréganiste, ni de l'enseignement laïque. Ses observations ont une portée plus générale. Mgr Freppel s'approprie, du moins en partie, une thèse du conseil municipal de Paris, avec lequel il n'a pas l'habitude de se rencontrer souvent (on rit), et il s'appuie aussi sur l'Académie de médecine. Ni d'un côté ni de l'autre, il n'y a précisément ce que l'on pourrait appeler, dans le sens propre et rigoureux du mot, des Pères de l'Eglise... Vous faites de l'enseignement, à outrance. Il en résulte un surmenage intellectuel qui est fatal à la santé et au développement physique des populations.

Dans un pays de suffrage universel, il faut que tous les citoyens sachent lire, et la richesse d'un pays est proportionnée à ses lumières : tout le monde est d'accord sur ce point. Mais les forces physiques ne sont pas indifférentes non plus pour la grandeur d'un pays ; les races débilitées sont condamnées à la défaite.

Or, notre race se débilite, il a fallu abaisser la taille pour l'armée, et le mouvement de la population est un sujet de tristes préoccupations. Les programmes démesurément élargis, les habitudes trop sédentaires, la trop longue durée des classes, sont les causes de cette fâcheuse situation.

Vous surexcitez chez les enfants le système nerveux aux dépens du reste de l'organisme. Très bien! très bien!

Plusieurs membres. — C'est très vrai!

MGR FREPPEL. — Vous amenez ainsi, par voie de conséquence, — je suis bien obligé d'entrer dans ces détails..

M. LE RAPPORTEUR. — C'est très utile à entendre!

MGR FREPPEL. — La langueur et l'inertie des fonctions digestives, les troubles de la vue et en particulier la myopie, les déviations et les déformations de la taille, la méningite si cruelle aux enfants, l'anémie si commune de nos jours, et la phthisie qui en est la suite trop fréquente; vous l'avez préparée en un mot des populations étiolées, rachitiques, sans force et sans vitalité! (Applaudissements sur divers bancs)

Un membre à gauche. — C'est exagéré.

M. FREPPEL. — C'est exagéré? Nous allons voir.

M. JULES ROCHE. — Vous oubliez l'alcoolisme!

M. LE COMTE DE LANJUINAIS. — Cela est encore plus vrai pour l'instruction secondaire!

MGR FREPPEL. — Messieurs, j'ai prononcé le mot de myopie; vous n'ignorez pas que la myopie est devenue un véritable fléau dans la jeunesse française; il n'y aura bientôt plus de jeunes gens qui ne portent des lunettes! (Interruption et dénégations au centre.)

Voici ce que je lis à l'article *Myopie*...

M. JAVAL. — Je demande la parole.

MGR FREPPEL. — Voici ce que je lis à l'article *Myopie*, dans le Dictionnaire de la pédagogie, sous la signature autorisée de M. le docteur Pécaut :

Une enquête, qui a porté spécialement sur les écoles primaires de la ville de Paris, a donné pour résultat une moyenne de un myope sur six enfants, ce qui est évidemment une proportion fort alarmante. »

Un myope sur six enfants! voilà qui donnera de fameux tireurs pour l'armée de l'avenir! (Rires.)

Allez donc après cela voter 50,000 fr. pour encourager des sociétés de tir! (Nouveaux rires.)

La même enquête a démontré qu'un tel état de choses n'est point imputable à quelque disposition constitutionnelle de la population, mais bien à l'organisation même du travail scolaire ; car cette proportion est celle que l'on observe dans le cours supérieur, alors que le cours élémentaire ne compte pas un myope sur 100.

Ainsi, dans les cours élémentaires, 1 sur 100, et dans les cours supérieurs, 1 sur 6.

Il semble donc hors de doute que les cinq années d'étude aboutissent à déterminer la myopie, et cela dans cette proportion redoutable de 17 ou 18 p. 100. »

Est-il étonnant, messieurs, que les résultats pathologiques du surmenage scolaire aient fait pousser le cri d'alarme à des membres distingués de l'Académie de médecine? Car j'appelle un véritable cri d'alarme le rapport si remarquable lu, dans la séance du 27 avril 1886, par le docteur Lagneau, et le mémoire non moins important, lu dans la séance du 14 septembre de la même année, par le docteur Dujardin-Beaumetz, médecin inspecteur de l'enseignement secondaire pour les jeunes filles. L'un et l'autre ont démontré péremptoirement, avec l'assentiment de leurs doctes confrères, que nous sommes entrés dans une voie pleine de périls, que l'enseignement à outrance, la surcharge des matières, la sédentarité — je me sers de leur expression — la sédentarité excessive des écoles altèrent les fonctions organiques, débilitent la race et constituent les plus graves dangers pour le développement physique de la population française.

Remarquez bien, messieurs, que mes observations pourraient également s'appliquer à l'enseignement secondaire.

M. BILLERAND. — Beaucoup plus.

M. le comte de LANJUINAIS. — A plus forte raison.

MGR FREPPEL. — Là aussi, le surmenage scolaire produit les effets les plus déplorables. Là aussi, on peut dire avec M. le docteur Ronsagrives, l'un de nos éminents hygiénistes, que *l'enfant travaille* trop tôt, travaille trop longtemps, et travaille mal. (Très bien! très bien!) — mais, et c'est la réponse à l'interruption de mes honorables collègues — mais l'enseignement secondaire n'est pas obligatoire : sous ce rapport, c'est affaire aux parents de veiller à la santé de leurs enfants.

Il en va tout autrement de l'enseignement primaire, qui est *obligatoire pour tous. La population française* tout entière y passera nécessairement.

Voilà pourquoi, sur ce point, la responsabilité du législateur est engagée beaucoup plus gravement.

M. GEORGES ROCHE. — C'est parfaitement vrai!

MGR FREPPEL. — Mais, me dira-t-on, il faudra donc fermer les écoles pour obvier aux inconvénients que vous *signalez*? Pas le moins du monde! Messieurs, ce que je demande uniquement, c'est la simplification des programmes, et la réduction du nombre des heures de classe dans les écoles primaires. (Très bien! très bien! à droite).

Et d'abord, la simplification des programmes. Je sais fort bien que vous y avez introduit la gymnastique comme correctif des travaux de l'esprit, et je ne puis que vous approuver. Je suis un partisan tellement convaincu de la gymnastique, que j'en ai fait le sujet de mon discours lors de la dernière distribution des prix dans l'un de mes petits séminaires; mais un exercice de gymnastique tous les deux jours ne peut pas corriger ce qu'il y a d'outré et d'exclusif dans le plan d'études dont je demande à la Chambre la permission de lire quelques lignes, et que je trouve dans l'*arrêté ministériel* du 18 janvier dernier.

Programme de l'enseignement primaire

	Par jour	Par semaine
1° Instruction morale, soit.....	1/2 h.	2 h. 1/2
2° Enseignement du français. — Exercices de lecture, lectures expliquées, leçons de grammaire, exercices orthographiques, dictées, analyses, *récitation*, exercices de compositions, etc., environ	2 h.	10 h.
3° Enseignement scientifique. — Arithmétique et exercices qui s'y rattachent, leçons de choses et premier notions scientifiques, environ.....	1 h. ou 1 h. 1/2	6 h. 1/2
4° Enseignement de l'histoire et de la géographie — Auquel se rattache l'instruction civique, environ.....	1 h.	5 h.
5° Exercices d'écriture proprement dite — Au moins	1 h.	5 h.
Total.....	6 h.	30 h.

Sans compter les heures consacrées à l'étude du dessin, du chant et d'autres matières analogues!

M. LEYDET. — On a bien délaissé la musique.

MGR FREPPEL. — Eh bien, messieurs, est-ce que vous croyez que le cerveau d'un enfant de neuf ans, de dix ans, pour peu qu'il veuille s'appliquer, puisse résister à une pareille surcharge de matières?

Pour ma part, je ne le crois pas. Je suis convaincu que, non seulement tous les pères et toutes les mères de France, mais encore tous les instituteurs et institutrices seront de mon avis. (Très bien, très bien! à droite), et si nous trouvions ailleurs, si nous n'étions pas au Parlement, ou il convient de ne jamais employer que des expressions parlementaires, si je ne trouvais pas au bas de cet arrêté une signature respectable et respectée, je me permettrais de dire que c'est là un pur chef-d'œuvre de charlatanisme pédagogique (Vive approbation à droite).

Mais laissons là les programmes. Ce que je demande surtout, c'est la réduction du nombre des heures de classe dans les écoles primaires.

Je le demande avec le conseil municipal de Paris, au sein duquel M. Marsoulan et M. Mesureur ont lu des rapports et présenté des observations qui ont rallié les suffrages de tous leurs collègues. J'estime, comme eux, que deux heures de classe le matin et deux heures le soir, séparées chacune par une heure de récréation, c'est tout ce qu'on peut raisonnablement exiger d'un enfant de 7 à 13 ans... (Applaudissements à droite et sur plusieurs bancs à gauche)... si l'on ne veut pas compromettre sa santé et entraver son développement physique.

Et veuillez bien le remarquer, messieurs, vous ne perdriez absolument rien à cette réduction d'heures de classes au point de vue de l'instruction : car c'est un fait universellement reconnu par tous ceux qui ont mis la main à l'enseignement primaire, qu'un enfant est radicalement incapable de prêter une attention soutenue pendant trois heures, alors même qu'on les sépare par une récréation d'un quart d'heure comme cela se pratique en ce moment. Fénelon, dans son gracieux langage, comparait l'esprit de l'enfant à une bougie allumée dans un lieu exposé au vent et dont la lumière vacille toujours. Et vous prétendiez la fixer pendant trois heures!

Dans *nos lycées, dans nos collèges*, ou les élèves sont en général d'un âge plus avancé, la durée des classes est de deux heures; c'est encore beaucoup, c'est peut-être même trop.

M. Burdeau, qui a été du métier, sera certainement de mon avis.

M. BURDEAU, *rapporteur*. — En général, oui, je suis de votre avis.

MGR FREPPEL. — Quant à la troisième heure, n'y comptez pas pour le moindre profit intellectuel : l'enfant n'y est plus, il bâille, il allonge les jambes, il détire ses bras : sa pensée est ailleurs.

Elle est aux jeux, elle est à la course, elle est aux exercices de son âge, si utiles, si nécessaires quand on veut réaliser l'adage des anciens : *Mens sana in corpore sano*. (Très bien! très bien! très bien à droite.)

Et encore, si tout se bornait à ces six heures de classe par jour! Mais, à cet égard, le zèle, je devrais dire l'imprudence des inspecteurs primaires ne connaît plus de bornes. Ils poursuivent de leurs exigences la malheureux enfant dans sa famille par ce qu'ils appellent les devoirs de la maison : et alors, à peine sorti de la classe, le voilà obligé de recommencer, de se remettre à lire, à écrire, à étudier, la tête et la poitrine penchées sur une table, ce que les hygiénistes appellent avec raison des attitudes vicieuses, à la lumière tremblante d'une détestable bougie, quand ce n'est pas une chandelle plus détestable encore, au lieu de courir et de prendre ses ébats, d'avoir devant soi la verdure, l'espace, le grand air. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Tout cela est factice, tout cela est artificiel, tout cela est contre nature. De cet excès de tension d'esprit, il ne peut résulter que des cerveaux atrophiés, la dégénération de la race, un épuisement prématuré des forces et des facultés vitales. (Nouvelles approbations sur les mêmes bancs.)

Je ne ne veux pas insister plus longtemps sur ce sujet, bien qu'il me paraisse d'une certaine gravité; car vous avez bien comme moi de terminer la discussion du budget. (Parlez! parlez!)

M. BLANCSUBÉ. — Nous vous écoutons avec plaisir.

MGR FREPPEL. — On me dira peut-être : Vos observations eussent mieux trouvé leur place devant le conseil supérieur de l'instruction publique. Je n'en disconviens pas. Mais permettez-moi d'abord de vous faire observer que, ayant été exclu, par vos gracieuses lois (Sourires à droite) du conseil supérieur, dont j'avais eu l'honneur de faire partie pendant six ans, j'en suis réduit désormais à porter mes doléances et mes inquiétudes devant les pouvoirs publics. (Très bien! très bien!)

Puis le législateur ne peut pas se désintéresser de l'application de ses lois. Vous avez à cet égard une responsabilité que vous ne sauriez décliner.

Voilà pourquoi j'ai cru devoir soumettre ces réflexions à tous mes collègues. Je les soumets en particulier à M. le ministre de l'instruction publique qui, lui, en sa qualité de chimiste, et de chimiste distingué entre tous, puisqu'il est l'un des promoteurs, j'oserai presque dire, le créateur de la synthèse chimique (Très bien! très bien!), ne peut pas être indifférent à des considérations de cette nature. La question me paraît digne de toute son attention; car, messieurs, les nations vraiment fortes et qui ont pour elles l'avenir sont celles qui savent faire marcher de pair l'éducation physique avec la formation de l'esprit et du cœur, du caractère et de la volonté. Le surmenage scolaire que je viens de combattre est un abus, un excès contre lequel on réagira un jour ou l'autre, soyez-en bien convaincus ; mais alors, peut-être ce sera trop tard, car il aura produit ses conséquences désastreuses pour la force et pour l'avenir du pays. (Très bien! très bien! et applaudissements répétés sur un grand nombre de bancs).

LES CAISSES D'ÉPARGNES

la réduction du taux de l'intérêt

Paris, 28 décembre. — On se souvient qu'après le vote de la Chambre, dans sa séance du 20 novembre dernier, vote réduisant de 4 0/0 à 3,25 0/0 du taux de l'intérêt servi aux déposants des caisses d'épargne, un congrès des membres des conseils d'administration de ces caisses fut tenu au mois d'octobre. 200 caisses y étaient représentées. On y constitua une commission chargée de soumettre leurs réclamations aux pouvoirs publics.

Le gouvernement, en effet, tenant compte de cette révolution, avait fait état de la réduction votée dans le projet relatif aux douzièmes provisoires.

Mais le Sénat ayant émis l'avis que la question de l'abaissement du taux d'intérêt ne pouvait trouver place dans une loi de douzièmes, la Chambre a réservé cette question pour en faire une disposition qui sera insérée dans la loi des finances de 1887.

Aujourd'hui les délégués nommés par le congrès ont été entendus par la commission du budget. Ils ont insisté pour que la question de l'abaissement du taux d'intérêt fut exclue de la loi des finances et réglée par une loi spéciale dans laquelle trouveraient place toutes les autres questions qui se rattachent à la réorganisation des caisses d'épargne.

Il ont ajouté que la réduction du taux d'intérêt pouvait être de nature à compromettre la prospérité de ces caisses.

Afin de couvrir les frais de gestion, les caisses d'épargne retiennent 25 ou 30 centimes pour 100 francs sur l'intérêt bouillé par la caisse des dépôts et consignations. C'est ainsi que sur les 4 0/0 qu'elles reçoivent actuellement de cette dernière, elles ne peuvent compter aux déposants que 3,50 ou 3,75 0/0.

En réduisant le taux de l'intérêt bouillé par la caisse des dépôts et consignations, l'Etat imposerait aux caisses d'épargne l'obligation de réduire à leur tour le taux de l'intérêt qu'elles servent aux déposants.

Quelle que soit la réduction d'intérêt qui sera prescrite; les délégues demandent que l'intérêt servi aux déposants des caisses d'épargne postales, soit réduit d'une quantité égale, afin que l'écart, actuellement établi, soit maintenu.

La commission du budget n'a pu que prendre acte de déclaration des délégués. Si la réduction était votée, le bénéfice qu'en retirerait le gouvernement serait par an de 12 millions.

Les délégués qui ont déposé aujourd'hui sont : MM. Goullin (Nantes), Masure (Tourcoing), Pipereau (le Havre), Ducy (Evreux), Martenot (Orléans) Couprie (Villefranche-sur-Saône), de Vareannes (Brest), Rostang (Marseille), Pestre (Chalons-sur-Marne), Morin (Pithiviers), Lyoën (Beaune), Obry (Amiens), Pinet (Bar-sur-Seine).

LETTRE DE PARIS

(D'un correspondant spécial)

Paris, 28 janvier.

Les nouvelles à sensations — Le septennat

Les spéculateurs à la baisse argnent, aujourd'hui, en faveur de leurs opérations, d'un prétendu article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, dont les tendances ne seraient rien moins que pacifiques. Cependant, le télégraphe n'ayant pas signalé l'article, on se méfie, avec d'autant plus de raison que l'on croit savoir que des syndicats à la baisse sont organisés sur plusieurs marchés de l'Europe pour peser sur les cours des rentes et des valeurs, par la propagation de rumeurs, dont le caractère alarmant résulte surtout de l'impossibilité d'en contrôler immédiatement le plus ou moins d'exactitude.

C'est une occasion pour moi de mettre, une fois de plus, vos lecteurs en garde contre les nouvelles à sensation dont certains organes de la presse anglaise et ceux de la presse allemande se montrent, depuis quelque temps, si prodigues.

Qui ne sait, par exemple, que M. Labouchère, membre radical de la Chambre des communes et boursier bien connu, est l'un des propriétaire et le directeur du *Daily-News*, M. Labouchère ne s'est-il pas, d'ailleurs, signalé, plus d'une fois, par des interpellations retentissantes, dont le but était transparent.

Le *Standard* n'est pas, en ces matières, beaucoup moins suspect que le *Daily News*. C'est lui qui a imaginé les achats de planches en Allemagne par le gouvernement français, lui encore qui a parlé le premier d'une mise en demeure du gouvernement allemand à la Suisse, relativement à la défense de sa neutralité. Tout cela était faux, et l'on a même vérifié que la dépêche sur le second fait, qui était datée de Berne, n'avait pas été transmise par le bureau de cette ville.

A côté de ces syndicats pessimistes et qui relèvent uniquement de la spéculation, il s'en est fondé d'autres en Allemagne, n'ayant pour but que de faire échec à la politique de M. de Bismarck et parlant de recruter des voix aux candidats du parti libéral, lors du scrutin du 21 février. Ces syndicats, tablant principalement sur le grand âge de l'Empereur Guillaume et sa santé de plus en plus précaire, s'efforcent de persuader aux électeurs que le prince impérial est hostile au septennat, et que s'il y avait un changement de souverain pendant la période législative, ils feraient en somme, une œuvre agréable au nouvel Empereur, en lui préparant, dès à présent, une majorité disposée à repousser les projets de M. de Bismarck.

Ce qui indiquerait que ces arguments ont une certaine valeur, c'est le privilège qu'ils ont d'irriter tous les reptiles, qui en rendent M. Windthorst responsable avec une vivacité qui témoignerait, s'il en était besoin, de la richesse, en fait d'injures, du vocabulaire allemand.

Il est, d'ailleurs, un fait remarqué par tous les Berlinois pendant la récente discussion du Reichstag sur le septennat, c'est l'affectation avec laquelle le Kronprin se désintéressait des débats. Ainsi, au lieu d'assister, comme il le fait d'habitude, aux séances dans lesquelles M. de Bismarck prend la parole, le prince Fritz s'en allait régulièrement, de 2 à 4 heures, patiner sur la pièce d'eau du Thiergarden. Ces exercices de patinage ayant justement pris fin avec la dernière séance du Reichstag, vous jugez si les commentaires ont été leur train. Et c'est sur eux que s'appuient, en ce moment, les libéraux, pour faire réussir leur campagne d'opposition.

Je vous ai dit que, dans les régions officielles et militaires, on comptait sur le manifeste de l'empereur pour déterminer un élan de patriotisme dans le peuple et pour enlever un vote de confiance; mais le manifeste tarde bien à paraître et l'on commence à se demander à Berlin, s'il paraîtra jamais.

L'on rapporte que des objections se seraient élevées dans l'entourage de l'Empereur, et que, même en cette occasion, le prince impérial serait sorti de sa réserve. Qu'arriverait-il, en effet, si, malgré le manifeste, l'opinion publique se prononçait contre le septennat? L'autorité de l'Empereur en serait atteinte. Aussi, l'on comprend que M. de Bismarck ayant médité les paroles que M. Richter a prononcées dans son récent discours au Reichstag : « Il ne faut pas que le peuple vote sur ce que l'Empereur veut ou ne veut pas. »

« L'Empereur s'exposerait gratuitement à un affront qu'il ne mérite pas ». Le prince Chancelier aurait décidé de remplacer le manifeste par une lettre de l'Empereur aux membres de la puissante Krieger-Verein, association des anciens sous-officiers, représentée sur tous les points de l'Allemagne et connue pour son attachement au grand souverain; mais ne serait-il pas dangereux de faire intervenir la politique dans une association

BOURSE DE PARIS

du samedi 29 janvier

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
80 20	3 0/0	79 75	79 57	79 47
81 70	3 0/0 amortissable	81 [illegible]	81 35	81 15
108 95	4 1/2 1883	108 55	108 37	107 87
81 [illegible]	5 0/0 Portugais	81 [illegible]	.. ..	81 [illegible]
96 35	Italien 5 0/0	95 40	95 30	95 10
61 [illegible]	Extérieure 4 0/0	61 [illegible]	62 [illegible]	61 [illegible]
79 [illegible]	Hongrois 4 0/0	78 [illegible]	.. ..	78 [illegible]
[illegible]	Egyptien 6 0/0	360 ..	358 75	357 50
13 95	Turc 1865	13 75	13 60	13 65
[illegible]	Obligations du Trésor	.. ..	.. ..	507 50
102 25	Russe 1880 5 0/0	.. ..	.. ..	100 50
320 ..	Bons de liquidation 5 0/0	.. ..	.. ..	320 ..
	Sociétés de Crédit			
4195 ..	Banque de France	.. ..	4195 ..	4190 ..
425 50	Banque d'Escompte	425 ..	.. ..	426 25
555 ..	B. Paris et d. Pays-Bas	720 ..	715 ..	712 50
420 ..	Banque Parisienne	.. ..	.. ..	415 ..
1371 25	Crédit Foncier	1356 ..	1359 ..	1357 50
.. ..	Crédit Mobilier	.. ..	202 50	.. ..
550 25	Crédit Lyonnais	551 25	555 75	550 ..
660 ..	Société générale	.. ..	.. ..	662 ..
490 ..	Banq. J. H. P. Pays-Aut.	.. ..	483 75	480 ..
489 ..	Banque Ottomane	493 75	490 ..	490 ..
.. ..	Crédi. Mobilier Espagn.	.. ..	165 ..	.. ..
	Chem. de f. Franc.			
1570 ..	Nord ..... act.	1532 50	1535 ..	1532 50
1225 ..	Paris-Lyon-Medit. »	1227 50	1230 ..	1218 75
780 ..	Est ..... »	.. ..	790 ..	787 50
875 25	Ouest ..... »	.. ..	.. ..	872 50
1320 ..	Orléans ..... »	.. ..	1310 ..	1315 ..
.. ..	Midi ..... »	.. ..	1120 ..	.. ..
	Chem. de f. Etrang.			
501 25	Autrichiens	486 25	486 ..	482 75
305 ..	Lombards	301 25	305 ..	307 50
310 ..	Saragosse	305 ..	301 25	312 50
	Sociétés diverses			
1090 ..	Suez	1085 ..	1078 ..	1075 ..
1458 75	Gaz Parisien	.. ..	.. ..	1450 ..
644 25	Voitures	.. ..	.. ..	655 ..
1145 ..	Omnibus	.. ..	.. ..	1135 ..
265 25	Rio-Tinto	265 ..	264 ..	265 ..
397 50	Panama	392 50	.. ..	393 75
	Obligat. Foncières			
517 50	Foncières 5 0/0 A	.. ..	.. ..	519 ..
105 75	» 4 0/0	.. ..	.. ..	107 50
557 ..	» 5 0/0 B	.. ..	.. ..	562 ..
377 50	» 4 0/0 1883	.. ..	.. ..	375 ..
359 ..	» commun. 3%	.. ..	.. ..	377 50
379 ..	» 1877 3 0/0	.. ..	.. ..	380 ..
475 ..	» com. 1879 3%	.. ..	.. ..	473 ..
475 50	» 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	477 ..
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
395 50	Nord	.. ..	.. ..	392 ..
392 ..	Paris-Lyon-Médit 3 0/0	.. ..	392 ..	388 ..
383 50	Est 3 0/0	.. ..	.. ..	383 ..
360 50	Ouest 3 0/0	.. ..	.. ..	358 50
392 ..	Orléans	.. ..	.. ..	391 ..
389 50	Midi 3 0/0	.. ..	.. ..	389 50
.. ..	Nord-Est	.. ..	.. ..	467 ..
630 ..	Bône-Guelma	.. ..	.. ..	627 50

	Obligat. des Villes			
532 ..	Paris 1855-1860	.. ..	.. ..	521 ..
525 ..	— 1865	.. ..	.. ..	522 25
400 ..	— 1869	.. ..	.. ..	400 ..
395 ..	— 1871	.. ..	.. ..	395 ..
510 ..	— 1875	.. ..	.. ..	520 ..
515 ..	— 1876	.. ..	.. ..	515 ..
390 ..	Marseille	.. ..	.. ..	391 ..
102 ..	Bordeaux	.. ..	.. ..	103 ..
97 50	Lyon	.. ..	.. ..	97 25
110 ..	Lille	.. ..	.. ..	109 ..
46 50	Roubaix-Tourcoing	.. ..	.. ..	47 ..
	Obligations div.			
296 ..	Département. de la Seine.	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Gaz de Paris	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Suez	.. ..	.. ..	.. ..
421 25	Ob. foncier. Russie (4, 5%)	.. ..	.. ..	420 ..

BOURSE DE LILLE

du samedi 29 janvier

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1880, remboursable à 100 fr	.. ..	103 50
Lille 1883, remboursable à 100 fr	110 ..	110 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr	.. ..	505 25
Lille 1877, remboursable à 500 fr	.. ..	509 ..
Lille 1884, obligations de 100 fr., 200 payés	.. ..	400 ..
Armentières	483 ..	482 50
Armentières 1879	.. ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	49 50
Tourcoing 1878	.. ..	495 ..
Amiens, remboursable à 100 fr	.. ..	112 50
Département du Nord	104 75	104 75
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie	.. ..	600 ..
— — — act. nouv.)	.. ..	595 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	.. ..	505 ..
Caisse d'Esc. E. Thomasin et Cie, act. anc.	.. ..	900 ..
— (act. n.), 250 fr. p.	.. ..	280 ..
Caisse Platel et Cie	.. ..	380 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	.. ..	432 50
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	.. ..	1030 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.. ..	515 ..
Le Nord assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.. ..	1800 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	.. ..	495 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., 164 fr. p.	.. ..	320 ..
Banque rég. du Nord, a Roub., act. 500 fr.	.. ..	520 ..
Dehierripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	.. ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	.. ..	550 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. ns. Grassin), 500, t. p.	.. ..	160 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	.. ..	25 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cie)	.. ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f. p.	.. ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnieres, act. 1,000 fr., t. p.	.. ..	2065 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	.. ..	500 ..
Blanche-Saint-Vaast	.. ..	3185 ..
Demain et Anzin	.. ..	202 50
Obligations Nord	.. ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	.. ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	.. ..	258 50
Gaz Wazemmes (1 a 2,000), remb. à 300 fr.	.. ..	430 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS	Cours précédent	Cours du jour
Aniche (Nord) le 1/8	.. ..	3060 ..
Anzin 100e de denier	.. ..	2000 ..
Blanzy (Saône-et-L.) p. (30.000 act.)	.. ..	1325 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	.. ..	960 ..
Bully-Grenay le 6e	1370 ..	1375 ..
Carvin	.. ..	1135 ..
Courcelles-lez-Lens	.. ..	845 ..
Courrières	.. ..	2360 ..
Campagnac	.. ..	500 ..
Douchy	.. ..	1350 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	.. ..	70 ..
Dourges	.. ..	3250 ..
Escarpelle (Nord)	.. ..	2275 ..
Epinac	.. ..	775 ..
Ferfay (Société anonyme)	.. ..	925 ..
Lens	.. ..	18500 ..
Lieres (actions 500 fr. libérées)	.. ..	17 75
Liévin	.. ..	3380 ..
Lys supérieure	.. ..	.. ..
Marchin	1875 ..	1880 ..
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	.. ..	12000 ..
Rémy, Ferques, Hardinghen	.. ..	100 ..
Sincey-le-Rouveray	.. ..	75 ..
Thivencelles, Hasnes-Midi	.. ..	62 50
Vicoigne et Nœux	.. ..	1530 ..
OBLIGATIONS		
Mines de Blanzy (1858, remb. à 500 fr.) 4 p.	.. ..	1305 ..
— de Blanzy (1886, remb. à 500 fr.) 3 p.	.. ..	.. ..
— Béthune 1881, remb. à 500 fr., t. p.	517 75	515 ..
— Béthune 1877, remb. à 500 fr., t. p.	.. ..	380 ..
— Courcelles-Lens, 1877, remb. à 450	.. ..	500 ..
— Rety 1876, remb. à 500, tout payé	.. ..	160 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 29 Janvier 1887

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
80 10 d.	3 0/0	79 50 d.
.. .. d.	3 0/0